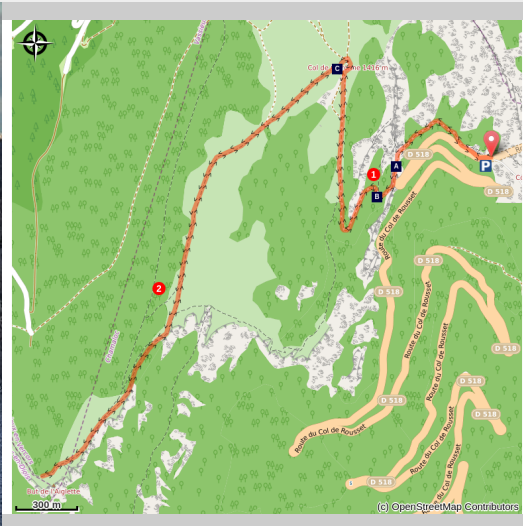


Col de Rousset - But de l'Aiglette

Diois - Chamaloc



Forêt enneigée (S.M Booth)



Parcours varié en grande partie le long de crêtes aux paysages époustouflants.

Le But de l'Aiglette, depuis le Col de Rousset, est une randonnée plus que séduisante. Bien que court, cet itinéraire offre une grande diversité de paysages. Le randonneur, à pied ou à skis appréciera, depuis la bordure Sud du plateau du Vercors, la vue plongeante sur les collines marneuses du Diois qui s'étendent à ses pieds.

Il aura, lors de cette incursion, peut-être la chance d'observer le Vautour Fauve réintroduit en 1996 dans le Parc Naturel Régional du Vercors.

Infos pratiques

Pratique : Nordique

Durée : 3 h 30

Longueur : 9.8 km

Dénivelé positif : 457 m

Difficulté : Moyen

Type : Aller-retour

Thèmes : Faune, Histoire et patrimoine, Point de vue, Sommet

Accessibilité : pulka

Itinéraire

Départ : Tunnel du col de Rousset (versant Chamaloc)

Arrivée : Tunnel du col de Rousset (versant Chamaloc)

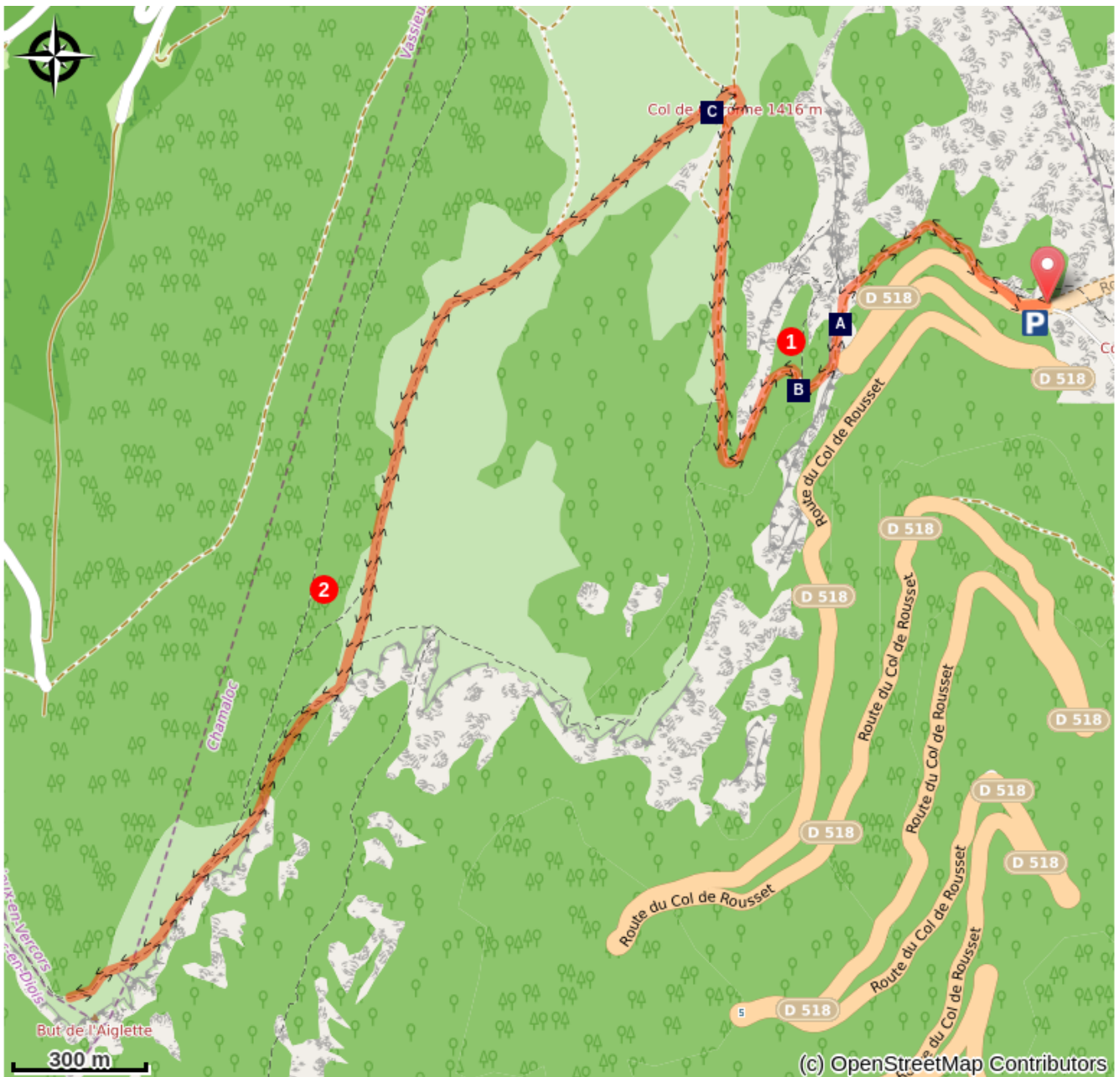
Balisage :  GR  GRP  GTV à pied  PR

1. Du parking du tunnel du **Col de Rousset**, emprunter l'ancienne voie romaine qui surplombe le Diois, passer sous le départ de la Via Ferrata, cheminement en corniche taillé dans la roche. Puis, passer sous un couvert forestier pour rejoindre rapidement un vallon enneigé. Tirer plein Nord pour le **Col de Chironne**.
2. Remonter Sud-Ouest la légère pente en laissant à droite la piste de ski de fond qui file à Vassieux-en-Vercors. Au point 1467mètres sur la carte IGN, rejoindre la bordure Sud du plateau situé au-dessus des **Rochers de Chironne**. Suivre la ligne de crête qui file en forêt (orientation Sud-ouest). Après environ 1h30, atteindre le **But de l'Aiglette** (1524m).

Retour :

Le retour s'effectue par le même itinéraire qu'à l'aller.

Sur votre chemin...



Ancienne voie romaine (A)
L'alpage de Chironne (C)

Les hêtres remarquables (B)

Toutes les infos pratiques

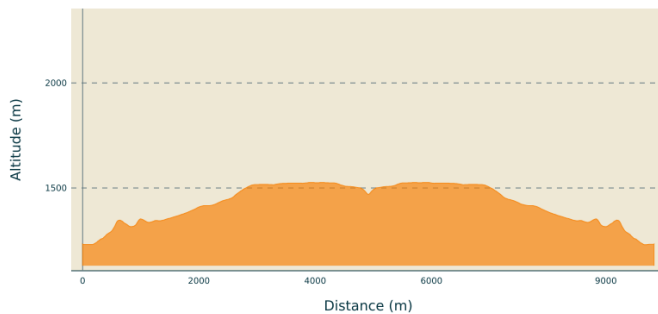
⚠️ Recommandations

Attention, cet itinéraire n'est à entreprendre que par temps sûr. L'itinéraire emprunte un parcours de crêtes avec des à-pics importants. Avant de partir, se renseigner sur le niveau d'enneigement, risque de corniches en bord de falaises. Le départ de la randonnée peut manquer de neige.

[Plus d'informations sur la randonnée nordique](#)

La randonnée nordique est une pratique respectueuse et responsable. Avant de vous élaner sur le terrain, formez vous.

Profil altimétrique



Altitude min 1230 m
Altitude max 1526 m

Transports

Il n'y a pas de transports en commun qui desservent le point de départ de la randonnée.

Accès routier

Depuis Grenoble, prendre la route de Sassenage, puis la D531 en direction de Villard-de-Lans. Continuer sur la D531 en direction de Corrençon-en-Vercors. Poursuivre en direction des Gorges de la Bourne. Suivre la D103 pour Saint-Martin-en-Vercors, puis Tourtre. A Saint-Agnan-en-Vercors continuer sur la D 518 jusqu'à la station du Col de Rousset. Continuer en direction de Die sur la D518 en empruntant le tunnel. Se garer sur la droite, juste à sa sortie.

Depuis Die, emprunter la D 518, passer le village de Chamaloc et continuer en direction du Col de Rousset. Se garer sur la gauche avant le tunnel.

Parking conseillé

Parking à droite en sortant du tunnel
depuis la station

Lieux de renseignement

OTI Vercors-Drôme - Bureau La
Chapelle-en-Vercors
Place Pietri, 26 420 La Chapelle-en-
Vercors

info@vercors-drome.com

Tel : 04 75 48 22 54

<http://www.vercors-drome.com/>

Sur votre chemin...



Ancienne voie romaine (A)

Un superbe chemin muletier (ancienne voie romaine), taillé en pleine falaise, permettait aux convois de mules et aux troupeaux qui remontaient du Diois, d'accéder à l'alpage de Chironne puis, via le col éponyme, de basculer sur le plateau du Vercors. Cet aménagement qui a dû nécessiter de nombreux bras et plusieurs années de travail, montre la persévérance des hommes pour aménager l'accès à la ressource précieuse que sont les alpages.

Crédit photo : PNRV



Les hêtres remarquables (B)

Le temps d'une pause, observez les hêtres remarquables, torturés par le vent et la neige, mais détenteurs de la mémoire des lieux.

Crédit photo : M. Rocheblave



L'alpage de Chironne (C)

C'est une enclave de la commune de Chamaloc située au pied de la route du col de Rousset sur le plateau du Vercors. Tradition pastorale du midi de la France, la transhumance des moutons est inscrite dans les pratiques agricoles depuis plus de 1000 ans. Chaque commune de piémont a toujours cherché à avoir des alpages sur les montagnes alentour. Un groupement pastoral, permet à plusieurs éleveurs des villages en contrebas, associés à des collègues des Alpes de Haute Provence, de financer un berger et les équipements nécessaires à l'estive d'un troupeau de moutons : piste d'accès, captage de sources, réservoir d'eau et bergerie. Attention, nous sommes en zone à loup. Les troupeaux sont donc protégés par des chiens Patou. Si vous croisez des moutons, faites un large détour. Tenez votre chien en laisse!

Crédit photo : P.Mayade